



COMITÉ ANIMER ET SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 23 AOÛT EN MODE HYBRIDE (SALLE PUBLIQUE DE L'HÔTEL DE VILLE ET VISIOCONFÉRENCE)

Présences :

Mme Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale (arrivée : 8 h 35)
Mme Maryse Bellemare, conseillère municipale
Mme Francine Boivin, citoyenne
Mme Janick Lefebvre, citoyenne
M. René Martin, conseiller municipal et vice-président du Comité (arrivée : 8 h 45)
M. Luc Tremblay, conseiller municipal et président du Comité

M. Éric Angers, directeur – Gestion des eaux et des immeubles (8 h 34 à 8 h 59)
Mme Geneviève Auclair, conseillère municipale (arrivée : 8 h 33)
M. Dany Carpentier, conseiller municipal (départ : 10 h 10)
Mme Sophie Desfossés, directrice – Culture, loisirs et vie communautaire
M. Jean-François Déry, coordonnateur – Architecture (9 h 28 à 9 h 49)
M. Patrice Dupuis, directeur général, STTR (départ : 10 h 11)
M. Olivier Gauthier, coordonnateur – Développement (8 h 59 à 9 h 29)
Mme Andréanne Guilbert, directrice de cabinet associée (départ : 8 h 37; 8 h 39 à 8 h 46 et 8 h 47 à 10 h 29)
Mme Carine Houle, secrétaire administrative aux commissions et comités
Mme Nancy Kukovica, chef de division – Culture et bibliothèques (9 h 28 à 9 h 49)
Mme Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (8 h 52 à 9 h 49; 9 h 51 à 10 h 26)
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal (arrivée : 8 h 44)
Mme Cindy Moreau, chef de service – Loisirs et vie communautaire (8 h 59 à 9 h 29)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
Mme Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne

Il est important de préciser que ce comité joue un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la réunion

L'ouverture de la réunion est faite par M. Luc Tremblay, président du Comité, à 8 h 32. À l'heure fixée pour le début de la réunion, le président a constaté que l'assemblée n'a pas le quorum. M. Dany Carpentier, conseiller municipal, est désigné pour agir à titre de substitut jusqu'à l'arrivée

de Mme Pascale Alberne-Lahaie ou de M. René Martin. Après vérification et constatation du quorum, la réunion peut débuter.

2. **Consentement à l'enregistrement de la réunion**

M. Luc Tremblay demande aux membres du Comité s'ils consentent à l'enregistrement de la réunion. Tous les membres consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 28 juin 2022**

Le président s'informe auprès des membres qui étaient présents à la réunion du Comité du 28 juin 2022 s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.


5. **Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 juin 2022 de la Table de travail sur le développement social**

Le président s'informe auprès des membres s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la Table sur le développement social qui avait été déposé sur le site SharePoint du Comité. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

[...]

Levée de la réunion

Il est 10 h 28 et tous les points à l'ordre du jour ont été discutés. La réunion est levée.



M. Luc Tremblay
Président du Comité et conseiller
municipal



Mme Carine Houle
Secrétaire administrative aux commissions
et comités